

Dispositif de participation citoyenne

Réunion d'information



Dispositif de participation citoyenne

La municipalité de Miélan et la Gendarmerie nationale organisaient une réunion d'information sur le thème de la prévention de la délinquance dans une salle de la mairie.

Au cours de cette soirée la Gendarmerie présenta le dispositif de participation citoyenne afin de susciter l'adhésion des habitants à une démarche partenariale, vigilante et solidaire.

La démarche Participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, Participation citoyenne vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre, en particulier une relation de proximité.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

La base de la démarche est de disposer de personnes référentes par quartiers, par lieux dits pour prévenir la gendarmerie de situations anormales ou inhabituelles (véhicules ou personnes inconnues par exemple).

Jean Loup Arenou, maire de Miélan lança un appel à candidatures pour trouver des référents volontaires. La démarche sera officialisée par une convention validée par la préfecture.



Participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sa-securite.jpg